

AVIS AU PUBLIC

Objet : Organisation d'une enquête publique sur le projet de révision
du schéma d'assainissement de la Commune d'AUBUSSON

**Par arrêté n° 16-130 en date du 2 août 2016, le Maire
d'AUBUSSON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le
projet de révision du schéma d'assainissement
de la Commune d'AUBUSSON.**

A cet effet,

Monsieur Francis VILLETORTE, ayant pour profession « Technicien supérieur en chef de la DDE », en retraite, a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur titulaire.

Madame Marie-Françoise MARCON, ayant pour profession « Assistante technique du commerce à la CCI de la Creuse », en retraite, a été désignée par le Président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie, du **mardi 13 septembre 2016 au vendredi 14 octobre 2016 inclus**. Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie d'AUBUSSON, pendant la durée de l'enquête :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures ;
- Le mercredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30 ;

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- Le mardi 13 septembre 2016, de 9h00 à 12h00 ;
- Le mercredi 21 septembre 2016, de 9h00 à 12h00 ;
- Le mercredi 28 septembre 2016, de 14h00 à 17h00 ;
- Le vendredi 7 octobre 2016, de 9h00 à 12h00 ;
- Le vendredi 14 octobre 2016, de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du schéma d'assainissement de la Commune d'AUBUSSON pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

En Mairie, le
Michel MOINE
Maire d'Aubusson